



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

ORBIMOB MOBILITES EN MASSIF CENTRAL

Clermont Ferrand
12 Octobre 2022

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITES

3 Piliers :

- investir plus et mieux dans les transports du quotidien
- faciliter et encourager le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer
- engager la transition vers une mobilité plus propre.

La loi LOM fixe ainsi pour but d'atteindre la neutralité carbone des transports terrestres à 2050.

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITES

Quelques exemples :

- **Déploiement des Véhicules électriques.**
- **multiplication par cinq les bornes de recharge publiques**
- **Interdiction des ventes de voitures à énergies fossiles carbonées (essence ou diesel) d'ici 2040**
- **Un plan vélo X3 d'ici 2040. Fonds consacré pour lutter contre les ruptures de pistes cyclables.**
- **Forfait Mobilité durable**
- **ZFE vignettes Critair**

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITES

Qu'est ce qu'une AOM :

Une autorité organisatrice de la mobilité est une personne publique compétente pour l'organisation des mobilités au sein de son ressort territorial.

Il peut s'agir d'une AOM locale comme une métropole, une communauté d'agglomération, une communauté de communes, un syndicat mixte ou encore une AOM régionale c'est-à-dire la Région.

Son action principale est de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour proposer des services de mobilités aux usagers.

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITES

AOM : développement et soutien aux :

- **mobilités actives (vélo marche)**
- **mobilités partagées (covoiturage, auto partage)**
- **mobilités solidaires (plateforme de mobilité, garage solidaire)**

Organisation :

- **des services publics de transport régulier**
- **des services publics de transport à la demande**
- **des services publics de transport scolaire**
- **des services de mobilités solidaires**

ENJEUX MOBILITE DURABLE EN MASSIF CENTRAL

Le développement d'une mobilité plus durable est un défi majeur à relever au cœur des territoires du Massif Central, territoires de grands espaces peu habités où la place de la voiture est prépondérante. (80 % des habitants utilisent la voiture individuelle comme mode de déplacement). Les temps d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire de services est de 30 % supérieur à la moyenne nationale.

20 % des publics n'ont ni accès à la voiture ni permis plus particulièrement les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les personnes aux revenus trop faibles)

ENJEUX MOBILITE DURABLE EN MASSIF CENTRAL

Le poids des transports dans la consommation est très élevé, c'est un facteur aggravant de précarité, le secteur des transports constitue la 2^{ème} source d'émission de GES, c'est également une source majeure d'émission de polluants avec un impact certain sur la santé humaine. Les solutions de mobilité déployées seront autant de réponses à l'attractivité du Massif Central, à l'accueil de touristes dans de bonnes conditions sur de nombreux sites remarquables et l'accueil de nouvelles populations.



ENJEUX MOBILITE DURABLE EN MASSIF CENTRAL

Comment inverser la courbe d'une mobilité à deux vitesses :

Des zones denses bien desservies

Des zones peu denses non connectées seul recours la voiture individuelle

La Logique de mobilité doit être celle de l'accessibilité:

Aux services, à l'emploi, aux commerces...

Presentation de l'AMI Mobilités MASSIF CENTRAL

CIMAC 2021 2027

**« Faire de la Mobilité Décarboné
Un vecteur de développement
Economique »**

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

**L'objectif de l'AMI est le test en réel de démarches,
Équipements, méthodes favorisant l'innovation et le
Passage à l'échelle en matière de mobilité
décarbonnée**

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

4 thématiques prioritées :

- **Interopérabilité, solutions organisationnelles**
- **Lignes de desserte fine des territoires/nouveaux services.**
- **Mobilité des actifs, mobilité des biens**
- **Expérimentations et déploiement de nouvelles technologies pour les matériels décarbonés**

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Sont Eligibles :

Les acteurs économiques, les associations, les laboratoires de recherche associés avec un territoire d'expérimentation du Massif central de densité intermédiaire, peu dense ou très peu dense (la convention de partenariat entre les acteurs économiques et les territoires d'expérimentation Devra se réaliser au plus tard à la signature de la Convention de financement pour les entreprises retenues)

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Soutien financier :

Les projets lauréats bénéficieront d'une aide d'un montant maximum de 200 000 euros dans la limite des 50 %.

La part des investissements finançables ne pourra pas excéder 50 % du projet total.

Seuls les projets représentant un montant minimum d'opération de 100 000 euros seront éligibles.

Un programme de CEE Mobilités dans le cadre de la 5^{ème} période 2022 2025 pourra être sollicité.

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Sont éligibles les dépenses :

D'ingénierie

De communication

De personnel affectés au personnel

Les dépenses d'investissement nécessaires à l'expérimentation avec un plafond maximum de 50 % du projet total.

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Les porteurs de projet déposent leur dossier d'AMI au plus tard le 5 Septembre 2022.

Les porteurs de projet retenus en phase AMI devront déposer leur dossier de candidature complet pour le 30 Septembre 2022.

Les candidats transmettent leur manifestation d'intérêt par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

www.demarches.simplifiées.fr/commencer/fba4c145-6fb8-4226-a32d-a69e339741d

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

Critères de sélection :

Le potentiel transformant du projet pour le Massif central en réponse aux enjeux de mobilité et des perspectives de développement économique

L'impact du projet sur les transitions engagées

L'innovation dans les expérimentations envisagées

Les Modalités d'évaluation du projet

L'intérêt, le niveau de maturité du partenariat territorial

La dimension inclusive du projet, les modalités d'association des habitants, la modalité de diffusion des enseignements.

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

L'AMI mobilités aboutira à une mise en réseau indispensable des lauréats acteurs économiques et territoires d'expérimentation du Massif central.

Les acteurs pourront rejoindre la dynamique Orbimob' en Massif central (www.orbimob.org)

C'est un réseau d'acteurs économiques, institutionnels, d'universités qui s'engagent dans la promotion d'une transformation réelle et économiquement accessible des mobilités.

AMI MOBILITES MASSIF CENTRAL

